

FCSF (Fédération des centres sociaux
et socioculturels de France)

ATD Quart Monde

IRDSU (professionnels de la politique de la ville)

Fédération générale des PEP

FCPE

ACEPP

AFEV

APEL

CEMEA

FRANCAS

CNLAPS (Associations de prévention spécialisée)

Ligue de l'enseignement

PRISME

DEI – France (Droits de l'enfant)

ICEM (pédagogie Freinet)

Réseau des villes éducatrices

ANDEV

Collectif Pouvoir d'Agir

Avec la participation de l'**ANLCI** (Agence
nationale de lutte contre l'illettrisme).

*« En associant
leurs parents,
mille et un territoires
se mobilisent pour la réussite
de tous les enfants ! »*

POUR NOUS CONTACTER :

Mail : 1001territoires@gmail.com • Tél : 06 61 07 37 76

POUR RETROUVER LE SITE RESSOURCE

www.en-associant-les-parents.org

CHARTRE

CHARTRE

La Charte « *En associant tous les parents, mille et un territoires se mobilisent pour la réussite de tous les enfants !* » s'inscrit dans la continuité du Chantier Projet « En associant leurs parents, tous les enfants peuvent réussir ». Elle se situe dans un contexte économique et social, qui engendre de nombreuses inégalités impactant directement les familles les plus défavorisées. Elles ont trop souvent le sentiment d'être jugées par les autres acteurs, parfois désignées comme des «mauvais» parents, des parents «démissionnaires», ce qui contribue à les stigmatiser et à les tenir à distance du reste de la communauté éducative.

La restitution nationale du Chantier Projet qui s'est déroulée le 11 avril 2015, a fait émerger la volonté de poursuivre, en les élargissant, les démarches visant à développer **la participation de tous les parents pour la réussite éducative de tous les enfants**. Les démarches permettant ainsi la rencontre et le dialogue entre les professionnels de l'éducation et les parents, demandent de la volonté d'aller vers ceux qui sont éloignés de l'École, de reconnaître leurs compétences, de développer une ouverture mutuelle, de la persévérance, de la

TOUS PRÉSENTS
DÈS LE DÉPART...

bienveillance, pour construire ensemble un projet éducatif et social commun. Ces démarches et ces projets ont montré leur intérêt et leur efficacité. Pour autant, leur mise en place reste aujourd'hui complexe que ce soit par manque de volonté des acteurs, par manque de continuité dans le portage technique et/ou politique, par manque de financements. C'est pourtant un enjeu majeur pour que tous les parents soient associés aux démarches éducatives, favorisant ainsi la réussite de tous les enfants.

L'objectif de cette mobilisation, sur la base de la présente charte, est de créer des dynamiques locales et collectives, en complément des accompagnements plus « individuels », qui s'engagent pour la réussite de tous les enfants en mobilisant toutes les ressources éducatives, mais aussi culturelles, sociales et citoyennes des territoires. Elles s'articuleront, sans s'y limiter, aux dispositifs éducatifs portés par l'institution scolaire ou les collectivités.

Pour ce faire, l'ensemble des acteurs qui se mobilise dans ce projet, partage un certain nombre de principes d'actions,

d'approches éducatives et sociales ainsi que de méthodes pédagogiques communes. Ces principes ne sont pas des «recettes», ne peuvent pas se diffuser sous forme de «Kit d'action», qu'il suffirait d'appliquer. Il s'agit plutôt de valeurs, qui s'incarnent dans une démarche pédagogique, construite grâce à la mise en réseau de nos savoir-faire.

Elles contribuent, ainsi, avec les acteurs locaux que sont notamment les familles, à construire une éducation inclusive et partagée, vecteur de transformations sociales.

TOUS LES PARENTS, Y COMPRIS
LES PLUS ÉLOIGNÉS DE L'ÉCOLE

DES PRINCIPES COMMUNS QU'IL S'AGIT DE METTRE EN PLACE, SUR LE LONG TERME...

1 / Associer les parents les plus éloignés de l'École à la réussite de tous les enfants, y compris les enfants les plus en difficulté :

Toute famille, sans exception, souhaite la réussite de ses enfants. Cela ne peut aboutir sans associer les parents à la construction des projets éducatifs, qui ne peuvent vraiment favoriser la réussite de tous, sans l'adhésion de tous les parents. En recherchant plus spécialement la participation des parents les plus éloignés de l'École, l'objectif est bien que tous les parents se connaissent, se respectent et agissent ensemble. Ce travail est à construire dans la durée (plusieurs années sont nécessaires) avec l'ensemble des partenaires.

Les enfants et les jeunes sont aussi, parties prenantes du processus de création et d'évaluation du projet. C'est un droit qui leur est reconnu car c'est de leur réussite dont il est question.

2 / Travailler ensemble, familles, École et tous les acteurs éducatifs du territoire :

Les parents sont tous capables de s'associer aux professionnels pour l'éducation de leurs enfants sur la base d'un projet

DES MOYENS
MINIMUM

défini en commun. Ils doivent pouvoir disposer de tous les outils qui sont nécessaires pour accompagner l'éducation et la scolarité des enfants. Pour agir avec les familles les plus modestes, nous avons besoin de mobiliser toutes les familles sans aucune distinction. Il s'agit de créer dans la communauté éducative toute entière, à l'échelle d'un territoire, un climat de bienveillance, qui fasse que les parents les plus éloignés des structures éducatives reprennent confiance en eux, retrouvent leur pouvoir d'agir, et retrouvent des liens de confiance et de complémentarité, avec les autres acteurs éducatifs, dont le rôle est aussi indispensable pour faire réussir tous les enfants, les ouvrir au monde.

Les complémentarités parents-professionnels, nécessaires à l'éducation partagée des enfants et des jeunes, sont à rechercher inlassablement.

Il faut se connaître pour se reconnaître et se former ensemble pour agir et grandir ensemble.

La mobilisation doit regrouper les différentes composantes de la communauté éducative (toutes les familles, les enseignants, les acteurs associatifs, les éducateurs, les animateurs, les étudiants, les citoyens, les élus). Ces acteurs doivent être soutenus par leurs groupes d'appartenance, et par les mouvements pédagogiques, les associations de parents d'élèves, les associations d'élus et les mouvements d'éducation populaire, les collectifs citoyens, les syndicats et les élus.

La réussite des enfants et leurs familles, sur des bases ou représentations différentes, est aussi la réussite de tous les acteurs.

AVEC TOUS LES PARTENAIRES
DU TERRITOIRE

DES APPROCHES ET MÉTHODOLOGIES COMMUNES

Le projet doit se construire dès le début entre l'ensemble des acteurs, dont les enseignants, avec l'accord de leur hiérarchie, des structures éducatives du quartier, et des parents, parmi lesquels des parents très éloignés de l'École et d'autres parents, qui peuvent être des relais pour rejoindre les plus distants.

Le projet s'appuie sur des méthodes favorisant l'expression, le développement de la confiance et la rencontre.

Les co-formations¹, le travail entre pairs, l'animation de dynamiques collectives sont des clés de réussite pouvant prendre des formes très différentes.

La nécessité d'aller vers un soutien formalisé avec différentes institutions et organisations dans un esprit de coopération (s'appuyer sur des démarches existantes par exemple les CLAS, les PEL...mais aussi sur les associations locales).

L'élaboration d'un cadre explicitant les rôles de tous les acteurs éducatifs pour « dialoguer et agir ensemble sur les territoires ». Ce cadre pourra prendre la forme d'une convention entre tous les partenaires, et/ou d'un groupe de pilotage du projet, comprenant bien sûr des parents.

UN SOUTIEN
DES INSTITUTIONS

Il est indispensable de travailler à l'adaptation des outils, des écrits pour permettre leur appropriation. Les supports numériques peuvent constituer des éléments facilitateurs de co-construction du projet et de sa mise en œuvre.

Les rencontres se font en tenant compte des contraintes des différents acteurs, en respectant une forme conviviale, et des espaces propices au dialogue (espace-parents dans les écoles ou collège, centre social, locaux du quartier,...).

Le projet doit être porté par les pouvoirs publics afin que les moyens (matériels, humains et financiers) puissent assurer la pérennité des projets locaux.

Les projets doivent intégrer dès le démarrage les modalités d'évaluation partagée, comprenant des échéances (bilans d'étape, durée du projet, plusieurs années étant souhaitables, et associant autant que possible tous les acteurs. Certaines actions menées, telles qu'un atelier d'écriture, une réalisation vidéo, ou des interviews d'acteurs, permettront aussi d'alimenter ces évaluations par des témoignages.

DES OUTILS
ADAPTÉS

¹ Les co-formations sont des temps de formation de plusieurs jours sur la base d'expériences de Croisement des savoirs et des pratiques.